

Dans de gras pâturages

Article 9 de la série n° 1 de l'année 2025

Dieu répond aux supplications

L'Écriture montre de nombreux exemples où Dieu répond aux supplications qui Lui sont adressées. Sept fois, cela est même mentionné littéralement ainsi (*).

(*) Les traductions françaises ne rendent pas ces textes avec exactement les mêmes termes. Par exemple : « l'Eternel se rendit à sa prière » ou « Dieu fut propice » …

Note :
Le texte présenté est issus de la traduction d'un journal « In Grazige Weiden » paraissant tous les deux mois, pour les jeunes, comme pour les vieux. L'auteur et éditeur a donné son accord pour cette traduction et diffusion.

N'est-ce pas une pensée merveilleuse que des hommes faibles et insignifiants soient capables, par leur prière, de faire changer Dieu d'avis ? Que le Tout-Puissant Se laissant fléchir en répondant à leurs prières ?

À travers toute la Sainte Écriture, nous distinguons deux lignes : celle de l'action souveraine du Dieu tout-puissant et éternel, et celle de notre responsabilité en tant que faibles êtres humains.

Dieu avait, de toute éternité, Ses plans et Ses conseils. Il est l'Éternel et l'Immuable. Il est donc impossible qu'à un certain moment dans l'éternité – déjà, cette expression sonne faux : un moment dans l'éternité ? – Il aurait pu avoir une pensée qu'Il n'aurait pas eu auparavant, ou un plan, qu'Il n'aurait pas encore envisagé, Lui serait venu à l'esprit. Cela impliquerait une évolution dans Sa pensée. Mais Il est l'Immuable, l'Éternel, chez Qui il n'y a pas l'ombre d'un changement. Non, Ses plans sont de

toute éternité et sont inébranlables. Il n'existe aucune puissance dans le monde capable de les modifier. Il fait ce qu'Il veut. Il est totalement souverain et tout-puissant. C'est en cela qu'Il montre Son côté, la ligne selon laquelle Il agit souverainement – et nous pouvons bien comprendre ce côté.

Mais l'Écriture montre aussi un autre côté : celui de notre responsabilité. Nous ne pouvons pas rester complètement passifs en disant : « Tout est décidé dans le conseil de Dieu, je ne peux rien y changer, je n'ai aucune responsabilité ». C'est une grande erreur dans la manière de pensée. Nous avons bel et bien une responsabilité, et même une grande responsabilité. Nous pouvons assurément changer les plans de Dieu et avoir une influence sur Sa manière d'agir.

Si nous marchons dans les voies de Dieu, Il nous bénit. Mais si nous nous égarons, Il doit intervenir pour nous

ramener. C’est parfaitement clair et aussi facile à comprendre : notre comportement influence l’action de Dieu. La manière dont nous nous comportons détermine la manière dont Dieu réagit. Voilà le côté de notre responsabilité.

Ainsi, nous comprenons à la fois la ligne d’action selon « *la souveraineté de Dieu* » et celle de « *notre responsabilité* ». Seulement, notre intelligence est trop limitée pour relier ces deux lignes entre elles. Elles courent côte à côte.

Le sujet relatif au fait que Dieu réponde favorablement à nos prières, touche à l’aspect de notre responsabilité. Par notre comportement et par la prière, nous pouvons amener Dieu à changer d’avis, au point qu’Il adapte Ses plans. Encore une fois, n’est-ce pas merveilleux ?

Isaac devait ôter un mensonge de sa vie (1*), David devait punir le parjure de Saül (2*), puis condamner son propre orgueil (3*), les deux tribus et demie devaient être libérées de leur confiance en leurs propres forces (4*), Manassé devait confesser ses péchés et se convertir à Dieu (5*), Esdras devait reconnaître que sa fierté était déplacée (6*), et dans l'avenir, le reste d'Israël se repentira et invoquera le Dieu d'Israël (7*) — et à chaque fois, c'est clair : Dieu répond aux supplications !

(1*) « *Et Isaac pria instamment l'Éternel au sujet de sa femme, car elle était stérile ; et l'Éternel se rendit à ses prières, et Rebecca sa femme conçut* » (Genèse 25 v.21).

(2*) « *On les enterra avec les os de Saül et de Jonathan, son fils, dans le pays de Benjamin, à Tséla, dans le sépulcre de Kis, son père. Et on fit tout ce que le roi avait commandé : et après cela, Dieu fut propice au pays* » (2 Samuel 21 v.14).

(3*) « *David bâtit là un autel à l'Éternel, et offrit des holocaustes et des sacrifices de prospérités. Et*

l'Éternel fut propice au pays ; et la plaie fut arrêtée de dessus Israël » (2 Samuel 24 v.25).

(4*) « *Ils furent aidés contre eux, et les Hagaréniens et tous ceux qui étaient avec eux furent livrés en leur main ; car ils crièrent à Dieu dans la bataille, et il se rendit à leurs prières, car ils avaient mis leur confiance en lui* » (1 Chroniques 5 v.20).

(5*) « *Et quand il fut dans la détresse, il implora l'Éternel, son Dieu, et s'humilia beaucoup devant le Dieu de ses pères, et le pria ; et il se laissa fléchir par lui, et écouta sa supplication, et le ramena à Jérusalem dans son royaume ; et Manassé reconnut que c'est l'Éternel qui est Dieu* » (2 Chroniques 33 v.12-13).

(6*) « *Nous jeûnâmes, et nous demandâmes cela à notre Dieu, et il nous exauça* » (Esdras 8 v.23).

(7*) « L'Éternel frappera l'Égypte ; il frappera, et il guérira ; et ils se tourneront vers l'Éternel, et il leur sera propice et les guérira. » (Ésaïe 19 v.22)

Il répond à la manière d'agir de simples humains, et dans Sa grâce, Il ajuste Ses plans lorsque nous nous humilions devant Lui. Comme le Dieu que nous avons est bon !